LES LANDES
journal des « Amitiés landaises »

5e année - N° 57
Nouvelle série

LE NUMERO : 50 CENTIMES

1er Juillet 1933

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional illustré

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) - Téléph. 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20

Abonnement annuel .... France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.
Chèques Postaux Bordeaux n° 197.10

BUREAUX
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

Lisez chaque samedi
LES LANDES
journal de la vie landaise

Vaines palabres

Il n'est pas de jeu de l'esprit plus parfaitement inutile que la prophétie. Aussi bien, comment se mettrait-on d'accord sur l'avenir, qu'on ne connaît pas, alors qu'on n'a presque aucune idée commune sur le passé, même sur celui qui est le plus proche de nous et où les documents abondent ? On a quelque peine, toutefois, à ne pas vouer la conférence économique de Londres à un complet et définitif échec.

Les prémices le démontrent surabondamment. Il n'y a rien a attendre de cette Tour de Babel où les soixante-sept Etats arbitrairement réunis joignent la confusion du langage à la confusion de la pensée. Comment d'ailleurs en serait-il autrement dans une assemblée où chaque délégué est parfaitement résolu à n'écouter que les directions qu'il a reçues de son gouvernement et à ne souffrir aucune discussion sur la position qu'il est tenu de prendre ? Tout dans cette aventure internationale est désordre et tohu-bohu. Les soixante-sept Etats qui y sont représentés représentent au moins soixante-sept conceptions irréductiblement antagonistes. Aucun moyen de transformer ces clameurs discordantes en un concert harmonieux. Il ne semble pas, du reste, que personne ait une idée claire du problème à résoudre, qui est de rendre confiance à l'opinion affolée et de remettre l'humanité dans le sillage paisible de son activité traditionnelle. Il est vrai que cette question, seule essentielle, ne se pouvait poser qu'à la conférence du désarmement de Genève. La première et la plus grave erreur de la conférence économique de Londres c'est de s'être constituée. Il faut ne rien connaître aux choses de l'Europe en particulier et à celles du monde en général pour avoir pris l'initiative de la convoquer prématurément et sans le moindre discernement.

Qu'on songe à nos propres difficultés internes ! A chaque pas, nous nous heurtons contre d'invincibles résistances. Ici, c'est nos bois que menace la concurrence de nos voisins de l'Est ou du Nord. Là, c'est nos vins, nos raisins et nos primeurs que les agriculteurs algériens, admirablement organisés, commencent à traquer jusque chez nous. Ailleurs, c'est le blé... Croit-on que, pour avoir élargi le problème jusqu'aux limites du monde, il sera plus aisé de le résoudre ?

A l'heure actuelle, — est-il besoin de le rappeler ? — trois grands systèmes nationaux sont en lutte : l'Empire britannique qui, avec ses Dominions, constitue le plus gros morceau, l'Amérique et, enfin, l'Europe occidentale, celle-ci complètement bouleversée par les compétitions et les haines qui la déchirent. Il y aurait un quatrième système en voie d'évolution, le système asiatique : il groupera tout à l'heure environ un milliard d'êtres humains. Craignons qu'il ne fasse qu'une bouchée de notre antique civisation européenne !... Or, l'Amérique et, depuis la funeste conférence d'Ottawa, l'Empire britonnique lui-même se ferment devant les produits européens. Successivement, tous ces admirables marchés, qui nous accueillaient si largement, nous sont interdits par des mesures douanières irréductiblement hostiles. Croit-on que la Conférence économique de Londres soit capable de modifier l'état actuel des choses ? Mais l'Amérique et l'Angleterre briseraient leurs délégués comme verre s'ils osaient proposer un changement, quelqu'infime qu'il soit, au principe sur lequel sont fondés les deux grands Etats anglo-saxons.

N'espérons pas contre l'espérance et acceptons l'inévitable : la Conférence de Londres est incapable de réaliser le programme immense et d'ailleurs incohérent qui lui est confié.

— Mais alors que faire ?

Il paraît que, dans chaque ville, à chaque table de café, il y a quelqu'un qui, ayant examiné à fond ces graves problèmes, a trouvé le moyen de remédier à nos maux. Peut être même y a-t-il des tables où deux solutions contradictoires s'affrontent dans le vacarme d'une discussion passionnée. Aussi avons-nous le sentiment de la place modeste que nous tenons et de notre complète impuissance à résoudre, par la seule grâce de nos propres lumières, l'immense et chaotique conflit où l'humanité tout entière s'enlise désespérément. Pourtant, nous savons bien ce qui conviendrait à cette situation. Il faudrait prendre une résolution héroïquement décisive. En face de ses deux grands adversaires économiques, l'Europe occidentale doit recoudre ses plaies et faire front. Elle recèle des trésors d'énergie. Elle a plus que tous les autres groupements humains le goût du travail, de l'invention et de l'économie. C'est elle qui est la mère de la civilisation. C'est d'elle que sont sortis la plupart des grands progrès qui sont l'honneur de notre race. Déjà, nous l'avons vu, la plupart des puissances qui en font partie se sont groupées autour de l'étalon or. Si contestable que soit cette conception, selon les meilleurs esprits de notre temps, elle montre la voie à suivre. Puisse surgir une nouvelle suggestion analogue à celle que Mussolini a si génialement imaginée dans l'ordre politique, et qui opposera aux deux grands systèmes économiques de l'Amérique et de l'Empire britannique le système auquel nous appartenons au double point de vue de la Géographie et de l'Histoire. L'Europe occidentale est un réservoir de forces tel que, dans la lutte des concurrences inexorables qui s'est ouverte, elle tiendra tête même au monde entier s'il se conjure contre elle.

MATHIAS MORHARDT

LES LANDES
Hebdomadaire régional illustré
Le numéro : 50 centimes
Abonnement annuel :
France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs dont l'abonnement a expiré, de vouloir bien nous en envoyer d'extrême urgence le renouvellement (24 fr.), par chèque-postal, à l'adresse des Etablissements Madim, Bordeaux n° 197.10.

Lire dans les prochains numéros :

- RENE CUZACQ : Un marin de Capbreton au XVIe siècle.
- EDMOND CAMPAGNAC : Le statuaire Robert Wlérick.
- ALBERT NODON : Le Soleil et son influence sur la Terre.
- NOEL DE PARDIES : Les Vieilles Faïences. (Moustiers, Nevers, Delft, Rouen, Strasbourg, Lunéville, Bordeaux, Dorot, Novion, Espelette, Cagnotte et Samadet).
- MATHIAS MORHARDT : Les trois Bacler d'Albe.



BOSSUET
gravé par l'illustre artiste dacquois J.-B. Grateloup
d'après le portrait de Hyacinthe Rigaud

Propos d'un landais

J'AURAIS voulu que le beau livre continuat, que l'enchantement dans mon cœur, ne cessât. C'était « Le Grand Meaulnes » d'Alain Fournier. J'aurais voulu que le beau film toute la nuit durât — arrêter les images, comme Montherlant voulait, enfant, arrêter les nuages. Images du paradis, c'était « Extase » avec Eddy Kiesler.

Et parce que je viens de lire « Le Grand Meaulnes » et revivre ma grande aventure, parce que j'ai encore le cœur tout barbouillé de tant de joies, de tant de peines, avec, au fil de l'histoire, notre ombre confondue sur les pages heureuses, j'ai donné au film les marges du livre. Désormais je mettrai dans le livre les peintures du film, avec, en signet, l'image que je tais.

Les images d'« Extase » revêtent une splendeur telle que l'on voudrait les serrer contre son cœur, jouer avec les lumières des eaux, comme la petite fille des jours de pluie de Paul Fort « qui saute à la corde avec l'arc-en-ciel ».

Extase, le cheval dans la clairière avec, au bleu du fond, la tache nue de la baigneuse, heureuse d'être vraie. Extase, la nageuse, la divine Eddy, semblable à un camée, piqué dans la moire des bois reflétés. Eau qui coule, fleurs au soleil, gouttes de vie : chevaux caracolant, hennissant, cascade de vie. Et Diane nue, sauvage, à la vérité éternelle que nous avons trahie. Images entrevues, images rêvées. A travers bois, à travers prés, courant comme dans le ciel les nuages, comme près d'elle nue la fière cavale crinière au vent, cheveux au vent.

Toute l'histoire n'est-elle pas [illegible] veilleux, fous de sang, au milieu de leur beauté vivante et aussi au milieu des fleurs, des abeilles, de tout ce qui vibre intensément, une merveilleuse fille nue, folle de vie, amoureuse de parfums, de musiques, de fumées, de nuages et d'elle trop belle, sa grande peine.

Lui ? — Mais il n'existe que par elle, par son vouloir. Et c'est elle qui est ici le grand Meaulnes. Comme lui, elle partira, en emportant sa peine de toujours, qui marche avec son corps, comme, de l'autre côté du soleil, son ombre. Elle partira avec ce qu'elle croit être sa faute.

Sous les grands nuages, les beaux chevaux dans la prairie et leur folie, tout ce qui est immuable c'est l'œuvre de la terre et sa morale éprouvée qui a 10.000 ans. Notre tourment c'est l'œuvre récente des hommes. Rendons grâce à Machaty, l'admirable metteur en scène d'« Extase », de nous épargner leurs paroles.

P.E.L.

A propos de l'église de St-Esprit je reçois la note suivante :

En avril 1840, Théophile Gautier allant en Espagne passa par Bayonne. Voici ses impressions d'arrivée, au débouché de la rue Maubec :

« Bayonne ne tarda pas à nous apparaître sous la forme d'un tas de tuiles écrasées (— il ne s'agit pas des débris de l'Inscription maritime) avec un clocher gauche et trapu : nous ne voulons pas dire de mal de Bayonne, attendu qu'une ville que l'on voit par la pluie est naturellement affreuse. Le port n'était pas très rempli ; quelques rares bateaux pontés flânaient le long des quais déserts avec un air de nonchalance et de désœuvrement admirable ; les arbres qui forment la promenade sont très beaux et modèrent un peu l'austérité de toutes les lignes droites produites par les fortifications et les parapets. Quant à l'église, elle est badigeonnée en jaune-serin et en ventre-de-biche... »

Théophile Gautier.

« Voyage en Espagne » p. 14.

Note. — Il semble bien qu'il y ait encore quelques traces de ce badigeon autour des fenêtres nord de l'église.

A la dernière séance du Conseil municipal de Bayonne, il a été question de « remettre ça ». Rien de nouveau sous... la pluie !

L'Exposition des Artistes Landais
à Mont-de-Marsan

C'est mardi, ainsi que nous l'avons dit, le 4 juillet, à 15 h. que s'ouvrira, dans la grande salle du Cercle des officiers, gracieusement mise par la municipalité de Mont-de-Marsan à la disposition des Artistes landais, la première des Expositions que nous ayons organisée dans le chef-lieu départemental. Un public nombreux et choisi ne manquera pas d'assister à cette belle solennité artistique. Comme on le verra, à la fois par le nombre des exposants et par celui des œuvres exposées, elle constitue la plus importante des manifestations de cet ordre qui aient eu lieu jusqu'à présent dans les Landes.

La Société des Artistes landais manquerait à son premier devoir si elle n'exprimait sa très profonde gratitude à M. Jean Larrieu, l'honorable maire de Mont-de-Marsan, qui a accueilli, dès le premier jour, notre projet avec une chaleureuse sympathie, et qui a tenu à ce que notre exposition fit partie intégrante du programme des belles fêtes de la Madeleine, qui vont commencer dans quelques jours. Mais nous devons également exprimer la vive reconnaissance des Artistes landais à nos deux dévoués commissaires généraux, MM. Pierre Dépruneaux et Michel Le Grand, l'érudit archiviste des Landes, qui ont mis tant de soin à en assurer l'irréprochable organisation.

Et comment ne pas dire, une fois de plus, au commissaire général de l'Exposition de Dax, notre ami Jean Prunetti, parfait artiste et excellent architecte, la dette de gratitude qu'a contractée envers lui la Société des Artistes landais ? L'Exposition de Dax, due à ses soins actifs et ingénieux, a obtenu un succès réconfortant. Personne ne l'oubliera, bien certainement.

Il nous sera permis de joindre au nom de M. Jean Prunetti, le nom de M. Ras, le sympathique directeur de l'Atrium, qui nous a offert dans le magnifique établissement qu'il dirige, une somptueuse hospitalité. Qu'il veuille bien trouver de même, ici, l'expression très sincère et très émue de la reconnaissance des artistes landais.

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition des Artistes landais de Mont-de-Marsan nous sommes heureux de publier l'étude que notre distingué collaborateur, M. Carlos de Castéra, a bien voulu écrire, pour « Les Landes », sur l'un des principaux peintres de ce temps, M. Roland Oudot, dont nous sommes fiers de rattacher le nom au pays landais et dont cinq œuvres superbes marqueront profondément le souvenir du salon montois.

MATHIAS MORHARDT
vice-président de la Société des Artistes landais.

Roland Oudot

à Suzanne Labatut,

Roland Oudot, une des jeunes gloires qui fait le plus d'honneur à l'art français, était hier presque un inconnu dans notre ville de Dax et c'est grâce à la Société des Artistes Landais qu'il y trouve maintenant le renom qu'il mérite.

Il est parisien de naissance, mais sa grand-mère était dacquoise et la jeune fille, sa cousine, qu'il épousa il y a cinq ans est aussi dacquoise. Notre pays l'attire au point qu'il y passe tous les mois chauds de l'été ; il est bien de chez nous, ce dont nous sommes fiers, mais, mieux que ces titres, sa compréhension si sensible des paysages de la Chalosse et des Landes, à elle seule, nous en convaincrait.

M. Roland Oudot fit ses études aux Arts Décoratifs d'où il sortit premier pour la peinture décorative et aussi pour l'architecture ce qui lui valut le grand prix de la ville de Paris.

Il débuta comme dessinateur dans l'atelier de l'« Art Français » qui était dirigé par Süe et Mare. Mon ami Süe, qui a conservé une vive sympathie pour son jeune et gentil dessinateur, me disait que ses dessins d'« ensemblier », exécutés avec patiente minutie et précision révélaient toujours la main d'un artiste, tant ils avaient de style et d'élégance.

Le baron de Batz ayant demandé au Directeur de l'école des Arts Décoratifs deux bons décorateurs, ce dernier lui dépêcha Roland Oudot et un de ses camarades. Quand ils se présentèrent devant la concierge, celle-ci, n'ayant saisi que l'assonance du nom, leur designa l'appartement de Bakst, le célèbre décorateur russe, qui habitait celui au-dessus du baron de Batz. Ce grand novateur, Bakst avait une prédilection pour les aides jeunes qui n'avaient pas eu le temps de contracter des habitudes surannées ; il leur offrit, tout de go, de les embaucher pour brosser les décors des ballets montés par Serge Diaghilew. Ces deux jeunes gens ravis et enthousiasmés de travailler sous la direction d'un pareil maître acceptèrent sans hésitation oubliant complètement le baron de Batz qui peut-être les attend encore. Ainsi les hasards de la vie souvent donnent une heureuse direction à la carrière d'un artiste.

C'est seulement depuis six à sept ans que M. Roland Oudot, piqué par la tarentule de la peinture, fit ses premiers essais dans l'art du tableau. Ils furent immédiatement si concluants qu'il s'y adonna complètement. Une ascension et une réussite si rapides sont assez rares dans les annales de la peinture.

Nous devons à l'amabilité de M. Nassiet, le beau-père du peintre, d'avoir pu examiner son premier tableau. C'est un paysage des Landes, d'un grand charme malgré quelques maladresses. On y discerne déjà de grandes qualités personnelles. Les arbres ont pourtant le défaut de se modeler un peu trop séparément et la couleur, parfois « plombée », alourdit le tableau.

Quand on regarde l'ensemble des œuvres de ce jeune peintre le nom de Corot vient ordinairement aux lèvres. C'est juste. Mais pas pour la raison que d'aucuns croient : ce coloris discret avec cette atmosphère grise, pourtant différente de la dominante argentée des tableaux du vieux maître. La peinture de M. Roland Oudot ne ressemble pas à celle de Corot mais la déesse des arts l'a comblé des mêmes dons : sensibilité visuelle et poétique, simplicité reposante, équilibre dans la composition. On peut appliquer également à l'esthétique de ces deux peintres ces quelques mots : « Le beau dans l'art, c'est la vérité baignée dans l'impression que nous avons reçue de l'aspect de la nature ».

CARLOS DE CASTERA

(Suite en 2me page)



Les Landes il y a 130 ans

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Tercis, le 20 septembre 1793

Convocation de tous les jeunes gens et hommes veufs sans enfants depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 40 ans aussi révolus. (Election pour le contingent de cavalerie).

«... Et les jeunes gens et hommes veufs sans enfants s'étant rendus nous leur aurions communiqué le motif de la convocation et fait faire lecture de la dite loi et des dits arrêtés. Sur ce, le citoyen commissaire ayant fait l'exhortation patriotique, les dits jeunes gens et hommes veufs sans enfants ont déclaré vouloir procéder avec empressement à l'élection d'un homme pour former le contingent des deux communes. Et leur ayant représenté que d'après la loy ils pouvaient choisir le mode d'élection après le toisage fait de suite, Jean Fourquet âgé de 25 ans natif de la présente paroisse, voyant qu'on procédait au toisage pour connaître quels étaient ceux qui devaient concourir à l'élection pour le contingent, a déclaré que convaincu du besoin que la patrie avait de secours pour écraser ses ennemis et en délivrer la république il s'offrait volontairement pour le dit contingent ; à l'instant Jean Deget, domestique du citoyen Poymiro, maire de cette paroisse, âgé d'environ 25 ans a aussi déclaré que son patriotisme lui faisait un devoir de voler au secours de la patrie et s'est offert aussi volontairement pour servir dans la cavalerie et partager les dangers du dit Fourquet son ami, quoique les deux communes ne soient tenues d'en fournir qu'un à raison du peu de leur population.

En conséquence ayant égard aux preuves du patriotisme de ces deux jeunes gens nous avons reçu avec reconnaissance leurs offres et avons fait procéder au toisage, le dit Fourquet s'est trouvé de la taille de 5 pieds 2 pouces... etc...

Suit le signalement des 2 jeunes gens, qui sont reçus comme volontaires.

Communiqué par L.

Le Tourisme

LE TOURISME AERIEN

Grâce à l'Aéro-Club des Landes et à son infatigable président M. Henri Farbos, le tourisme aérien se développe dans les Landes avec une surprenante rapidité. Le mauvais temps lui même n'arrête pas l'essor de nos machines volantes. C'est ainsi qu'un Lioré B. N. 3 d'un régiment de Chartres avec 4 Officiers et un sergent a atterri chez nous il y a quelques jours ; il était accompagné d'un Potez, du régiment de Pau. Ces deux appareils sont repartis le jour même pour Pau.

Sentucq, Edard et Lasserre ont continué leur entraînement. Marcel Lantin, de Nogaro (Gers), a commencé avec Gouriou son apprentissage. C'est donc quatre élèves pilotes qui sont inscrits à ce jour.

Le Président Henri Farbos, a emporté dans sa carlingue simultanément, Mlle Suzanne Castets, vice-présidente des « Amitiés landaises », et Mme Castets de Dax. Navarre a fait contourner les majestueuses tours carrées de la cathédrale de Mont-de-Marsan, à deux prêtres qui furent enchantés de leur promenade aérienne.

Deux jeunes élèves du Lycée Victor-Duruy, Pierre Ducéré et Marcel Ducéré, de Nogaro, ont pris le baptême de l'air, à leur grand contentement et à celui de leur papa.

Malgré un vent très dur, MM. Henri Farbos et Navarre sont allés dimanche dernier à Bordeaux. Le Président Farbos continuant ses randonnées a rendu visite à l'Aéro-club montguyonnais que préside avec distinction M. Augustin. Un avion blanc ministériel, ayant pour pilote et passager le Colonel Davot et le Capitaine Girardeau, est arrivé ensuite sur le terrain de Bassac.

Malgré la pluie et le vent, des baptêmes de l'air ont été donnés. Puis MM. Farbos et Navarre sont rentrés le soir à 19 heures à Mont-de-Marsan. Le Potez rouge de Dupeyron a effectué diverses sorties au-dessus de la ville dont ont profité plusieurs de nos concitoyens.

Ajoutons que l'examen de l'Ecole des mécaniciens a donné des résultats qui prouvent, d'une façon indiscutable, l'excellence des cours du sergent Dupouy, et aussi l'assiduité des élèves, puisque le nombre des reçus fut de 14 sur 15 candidats.

Le Jury était composé de MM. le lieutenant Sahuc, l'adjudant-chef Poinsard, le sergent-chef Ponthier et le Sergent Dupouy, assistés de MM. Henri Farbos, président, et Pierre Dépruneaux, secrétaire général de l'Aéro-club des Landes.

Voici, dans l'ordre de mérite, les noms des lauréats :

MM. André Labarbe, Jérôme Lafon, Raymond Laboudigue, Raymond Decourcelle, René Coyrehourcq, Jean Mourgues, Louis Dedieu, Jean Cutler, Robert Lamigou, Elie Lacoste, Henri Saint-Guirons, Gabriel Badets, André Filioles, Emile Dudon.

Les landais de Paris

A LA COUR DES COMPTES

L'éminent Landais, M. Emile Labeyrie, qui vient d'être promu à la haute dignité de procureur général à la Cour des Comptes, a pris possession de ses fonctions au cours de la séance solennelle qui vient d'avoir lieu. Il a rappelé tout d'abord la nécessité du principe sur lequel la Cour des Comptes est fondée :

« Tout régime politique, quel qu'il soit, a-t-il dit notamment, se doit à lui-même d'organiser un contrôle vigilant des comptes de l'Etat et de l'emploi de ses ressources, car les hommes, et les meilleurs, ont toujours besoin d'être protégés contre les tentations et leur faiblesse. Sans un tel contrôle, il ne saurait y avoir de saines finances, de crédit solide, ni de régime stable ; c'est une loi de bon sens que l'histoire n'a jamais démentie.

« Ce contrôle doit être exercé pour le compte de l'autorité suprême responsable des destinées de la nation, roi ou dictateur en régime autocratique, Chambres souveraines en régime représentatif ».

Et M. Emile Labeyrie s'est aussitôt dressé, avec son énergie accoutumée, contre l'abus administratif qui empêche la Cour des Comptes de remplir dans les conditions où le veut sa constitution même, la tâche qui lui est assignée :

« La loi du 22 avril 1832 avait ordonné que le rapport annuel de la Cour des comptes serait imprimé et distribué aux Chambres. Comment peut-il se faire que le dernier de ces rapports, par exemple, bien qu'il ait été imprimé et remis officiellement à M. le président de la République, voilà près d'un an, soit encore ignoré du Parlement, auquel il était surtout destiné et conservé jalousement au secret dans des cartons de ministère ? C'est que le monumental décret du 31 mai 1862, dont le but était de grouper, sans innover, les textes épars réglementant la comptabilité publique, a transcrit inexactement l'article de loi que je viens de rappeler en y ajoutant que le rapport annuel de la Cour devrait être accompagné des « éclaircissements de l'administration », non pas des ministres ou des chefs de service responsables, mais de cette puissance anonyme qu'est l'administration.

« Une telle altération de texte — qui constatait sans doute une situation de fait en 1862 — était sans importance en régime impérial ; qu'aurait eu à faire le corps législatif, qui n'avait pas l'initiative des lois et devant lequel le pouvoir exécutif n'était pas responsable d'un instrument de contrôle dont [illegible] n'aurait, du reste, pas été tolérée ?

« Mais lorsque, plus tard, le régime parlementaire se rétablit, chacun crut que le décret de 1862 disait exactement la loi, si bien que des dispositions législatives ultérieures firent état des délais nécessaires à l'établissement des « éclaircissements de l'administration » pour fixer la date, qui depuis longtemps n'est d'ailleurs plus respectée, en raison du retard des comptes, où les Chambres devraient être saisies des déclarations et du rapport de la cour. Et une doctrine s'échafauda même pour établir la sagesse du législateur qui avait voulu que ne lui arrivassent que les résultats d'un débat contradictoire. Comme si ce débat contradictoire ne devait pas s'instituer complètement au cours même de vos travaux, ainsi que vous vous y efforcez vous-mêmes, soucieux que vous êtes de ne faire état que de faits indiscutables, de ne formuler de vues de réforme qu'après le plus sévère examen et de relater loyalement, lorsqu'il y a lieu, les arguments qui ne vous ont point convaincus. Le droit d'ailleurs appartient toujours au gouvernement — aux termes mêmes de la Constitution de se faire entendre par les Chambres et de répondre au rapport de la cour, aussi rapidement qu'il le veut (il l'avait fait dès l'origine) ; mais ce que la loi, dans sa sagesse, avait décidé, c'est que l'administration n'aurait pas le droit, pour quelque motif que ce fût, de retarder le moment où votre voix serait entendue, car il est d'évidence que le contrôle, pour être vraiment efficace, doit être aussi rapproché que possible des faits.

« Il ne suffit pas, messieurs, pour que les lois les meilleures continuent à porter leurs fruits, que leurs dispositions essentielles ne soient pas altérées, il faut aussi qu'elles soient mises souvent à jour et qu'elles suivent l'évolution des choses.

« L'Etat n'est plus aujourd'hui ce qu'il était sous la Restauration ; en même temps que ses attributions, se sont formidablement augmentés, cela va de soi, la diversité et le volume des actes de gestion financière effectués pour son compte. Et pourtant, comme celle de la comptabilité publique, l'organisation du contrôle supérieur des comptes est restée ce qu'elle était alors. Dès avant la guerre, les pouvoirs publics avaient reconnu la nécessité de la reviser. Vous vous rappelez l'économie du projet de loi déposé à cet effet en 1914 : pour compléter les informations critiques que vous tirez de l'examen attentif des pièces justificatives, il mettait à votre disposition celles que les grands corps d'inspection recueillent sur place ; il instituait, en outre, une procédure d'instruction contradictoire entre les représentants qualifiés des services et la cour, et de transmission directe et rapide de vos observations aux Chambres.

« La nécessité, reconnue il y a vingt ans, de renforcer la surveillance de l'administration des finances publiques apparaît à tous aujourd'hui particulièrement impérieuse. Le gouvernement, partageant pleinement les préoccupations de l'opinion publique et du Parlement, entend fermement procéder aux réorganisations nécessaires pour mettre les Chambres et lui-même en mesure de disposer dans les moindres délais de comptes clairs et complets et des résultats d'un contrôle aussi serré que posible de l'emploi des ressources de l'Etat. »

On sera heureux, dans les Landes, d'entendre ce ferme langage. On sera fier qu'il ait été tenu par un Landais.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

L'Académie française a distribué jeudi dernier quelques uns des grands prix dont elle dispose. L'un des plus recherchés d'entre eux est, comme on sait, le prix Gobert qui est de 9.000 fr. On apprendra avec grand plaisir dans les Landes qu'il a été décerné à un érudit éminent, dont nous avons eu souvent à citer le nom, l'abbé Pierre Coste, membre de la Société de Borda, qui vient de publier en trois gros volumes in-octavo, chez les éditeurs parisiens Desclée de Brouwer et Cie, une magistrale et définitive monographie de Saint-Vincent-de-Paul sous ce titre : « Le Grand Saint du grand siècle : Monsieur Vincent. »

Que M. l'abbé Pierre Coste veuille bien recevoir nos sincères félicitations. La haute récompense qu'il reçoit lui était légitimement due. Son œuvre est de celles qui ne périssent pas.

LE DINER DU PIQUEPOULT

L'Association landaise de Paris a donné vendredi son dîner annuel, le célèbre dîner du Piquepoult. Notre collaborateur, M. Maxime Leroy, présidait. On y remarquait également MM. Daraignez et Milliès-Lacroix, sénateurs ; docteur Dubourdieu, président de l'« Amicale des Landais » ; Arrat Balous, directeur de l'enregistrement ; Callède, ancien directeur au ministère du commerce ; Octave Clavié et Bouhot, ingénieurs de l'aéronautique ; commandant Gilliot, du gouvernement militaire de Paris ; Banos, du ministère des colonies ; Etcheber, du ministère des finances ; Caule, directeur du contentieux à l'octroi de Paris ; Lacoste, ancien administrateur des colonies ; Lamagnère, secrétaire général de l'« Amicale Landaise » ; Despiau et Wlérick, statuaires ; Léon Fauret, le dessinateur bien connu de l'« Illustration » ; Neurisse, sous-directeur de l'enregistrement ; docteur Gazave, Félix Dupouy, vice-président ; Poudenx, secrétaire général ; Pierre Larquier, Vincent Navarre, Jean Mongrand, Laurent Sombrun, Pierre Baigts, etc.

Plusieurs discours ont été prononcés. On a applaudi particulièrement MM. Maxime Leroy, Milliès-Lacroix, Marcel Callède et André Poudenx.

Le Comité de l'Association landaise a ensuite été renouvelé comme suit :

Président : M. Maxime Leroy ; vice-présidents : MM. Félix Dupouy et Etienne Périer ; secrétaires : MM. Paul Banos et André Poudenx : trésorier : M. Jean Larquier.

Membre du comité 1931-1934 : MM. Albert Chenevier, Emile Despouys, Félix Dupouy, docteur Dubourdieu, Comy, Labarthe, Maxime Leroy, Louis Moncade.

1932-1935 : MM. Pierre Baigts, Roger Etcheber, Marcel Leymarie, Jean Mongrand, Raoul Pérés, Pujos, Laurent, Sombrun.

1933-1936 : MM. Marcel Callède, Dalbouze, docteur Gazave ; Emile Labeyrie, procureur général de la Cour des comptes ; Pierre Larquier, Vincent Navarre, Jean Sabourin, interne des hôpitaux.

Délégué aux secours : docteur Lubet-Barbon ; délégué aux placements ; docteur Gazave ; délégué aux rapatriements : M. Georges Caule.

MARIAGE

On a célébré récemment à l'église Saint-Jean-Baptiste, de Neuilly-sur-Seine, le mariage de Mlle Geneviève O'Rossen, fille de M. Louis O'Rossen, le célèbre tailleur parisien, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. André Pilmis.

Après la cérémonie Mme O'Rossen a reçu, en son hôtel de Neuilly, les parents et les amis des deux familles.

Roland Oudot

(Suite de la 1re page)

Parmi tous ces dons, nous trouvons que celui qui apparente le plus M. Roland Oudot à Corot est cette acuité visuelle qui lui permet de peindre avec des valeurs si rapprochées ; nous ne connaissons pas un autre peintre de la nouvelle génération à qui nous pourrions décerner pareil éloge.

Les peintres connaissent la façon pittoresque dont Maurice Denis a formulé la principale préoccupation des pré-traditionnalistes : « Se rappeler qu'un tableau — avant d'être un cheval de bataille une femme nue, ou une quelconque anecdote — est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en certain ordre assemblées ».

Le peintre est obligé à une transposition hiérarchique des valeurs pour les faire rester sur une surface plane. Il peint son œuvre loin du sujet, car la nature le génerait pour cette transposition, tout en s'aidant de ses études directes de la nature et surtout d'une mémoire visuelle très exercée et nous savons que M. Oudot a ce don visuel. Ses tableaux sont effectivement des surfaces planes, qui restent dans le cadre et dont le sujet ne fait pas « trou dans le mur » comme les « trompe l'œil » des peintre réalistes. Le paysage d'Espagne nous parait être, dans cet ordre d'idée, un chef d'œuvre de réussite.

M. Oudot a su prifiter de son passage dans l'atelier de Bakst. Comme dans les décors des ballets russes brossés en larges taches, il pose sur sa toile des aplats de couleur, d'une arabesque très souple (nous sommes de plus en plus loin de Corot) qui y ajoutent un côté décoratif. Et remarquez comme ce procédé qui lui est tout à fait personnel, aide à compléter la norme des pré-traditionnalistes : «... une surface plane recouverte de couleurs en certain ordre assemblées ». La « route de la Chalosse » en est une réalisation de beaucoup d'agrément.

Nous sommes convaincus que M. Cudot quand il peint ne s'embarrasse pas des théories que nous venons d'exposer, et nous l'en félicitons. Si en peignant il avait de ces sortes de préoccupations, cela pourrait enlever de la spontaneïté, de l'aisance, de la saveur à son œuvre. Le peintre sensible, comme le musicien, s'imprègne malgré soi des apports de son temps et, s'il fait œuvre créatrice, souvent le devance. Nous nous imaginons que M. Roland Oudot travaille avec une discipline sévère. Il doit laisser reposer et reprendre souvent ses toiles jusqu'à ce qu'elles correspondent complètement à l'impression reçue et au concept qu'il a de la peinture. Et quand un artiste a pénétré si profondément les arcanes de la peinture, son œuvre lui donne difficilement satisfaction.

M. Roland Oudot nous fait la surprise dans un de ses tableaux du feu d'artifice d'un bouquet de fleurs d'une fraicheur éclatante. Corot aussi, dans son admirable intérieur de la cathédrale de Chartres du Musée du Louvre avait su sortir de sa gamme atténuée de couleurs pour donner aux yeux la joie des couleurs rutilantes de vitraux.

M. Roland Oudot, malgré son jeune âge et le peu de temps qu'il a consacré à la peinture, figure déjà avec deux tableaux au Musée du Luxembourg, et nous savons que c'est la salle d'attente du Musée du Louvre. Plusieurs musées étrangers ont aussi acquis de ses toiles car la jeune école française ne peut être dignement représentée sans ce peintre.

Un amateur avisé, voyant pour la première fois un tableau de Roland Oudot cherchera sur le coin de la toile un nom français car cette peinture, comme d'ailleurs celle de Corot, par sa sensibilité, sa mesure, son goût, ne peut-être que française.

CARLOS DE CASTERA

Brigitte Helm dans les Landes

Brigitte Helm, la grande artiste que le monde entier a applaudie dans l'interprétation, au cinéma, de l'Atlantide du maître Pierre Benoit, a traversé tout récemment le pays landais. On l'a vue du côté de Port-de-Lanne où elle est restée trois jours entiers. L'« Intransigeant » donne sur ce séjour de pittoresques renseignements. D'après lui, Brigitte Helm est venue à Port-de-Lanne tourner un nouveau film « Adieu les beaux jours ».

« Si l'on a dit qu'Antinéa est imposante et farouche comme une déesse, ce n'est pas du tout l'opinion des gosses landais, assure l'« Intransigeant ». Il a fallu qu'elle les prenne tous sur ses genoux, les uns après les autres. Grâce à elle, un marchand de sucre d'orge a travaillé pour six mois. En ces trois jours, elle a appris une foule de jeux passionnants, et elle est devenue de première force à « Pigeon vole ! »... Un charcutier, très ému, est venu lui offrir un jambon à la chair rouge et un jeune gardien de moutons gardera toujours le couteau à manche de corne qui a servi à couper la première tranche que Brigitte Helm déclara « merveilleuse » !...

« — Quand je serai grande, je t'écrirai, lui promit gravement une petite gamine de six ans en lui offrant un bouquet de pâquerettes. Je m'en irai d'ici, et tu me feras faire du cinéma comme toi... mais je ne sais pas conduire les automobiles...

Et la mercière de Port-de-Lanne ajoute :

« — Tout de même, elle est bien « brave », cette dame, et bien comme il faut avec le monde ».

Aussi Brigitte Helm lui a-t-elle acheté une belle paire de sandales, avec des dessins rouges et jaunes dessus !...

LES LIVRES

LES LIVRES

FERDINAND BERNEDE. — Histouéres et Rimalhotes. (Préface de Jean Rameau).

(Chez l'auteur, à Dax)

Ferdinand Bernède ! Qui se souvient, il y a déjà 30 ans, de cette introuvable collection dè cartes postales où revit la vieille Lande ! Plus tard, les amoureux de la belle langue gasconne lisaient avec joie de savoureuses poésies qui portaient la même signature.

Voici que M. F. Bernéde se décide à nouer la gerbe : ses poésies gasconnes — qu'accompagne une impeccable traduction française pour les plus importantes d'entr'elles — viennent d'être recueillies en un élégant volume, vendu 12 fr. chez l'auteur, 15 bis, rue Gambetta à Dax.

C'est toute l'âme de la race qui revit dans ces pièces, dans sa gaîté légère ou sa gravité sérieuse selon les cas, dans un gascon d'une sûreté parfaite qui ignore les gallicismes. C'est bien le titre de félibre authentique que mérite vraiment M. F. Bernéde : car c'est bien un poète, et en vrai poète, qui s'exprime dans ce petit volume. Nos lecteurs partageront tout le plaisir que nous avons à parcourir ses pages, ils reprendront souvent les Histouéres de F. Bernéde. Et ils feront le meilleur accueil aux « contes landais » annoncés.

Nous voulons leur laisser toutes les joies de la surprise et de la découverte. Il nous suffira de citer le quatrain qui figure en tête de l'exemplaire de notre Directeur, M. Pierre Lamaison « à Bayoune » :

Charmante bile de Bayoune,
Dou megn peïs qu'en ès un tros,
Mé lou landès qui t'at perdoune,
Pramoun de tu : « l'amne dou cos ».

De pareils vers suffisent à placer F. Bernéde dans la droite tradition de notre grand poéte landais Isidore Salles. Nous ne saurions faire meilleur éloge de l'œuvre de M. Bernède !

RENE CUZACQ

L'Union Sportive Dacquoise

Je laisse aux chroniqueurs de l'avenir le soin d'en écrire la genèse de son berceau à nos jours. Dégagés des contingences de nos divisions passagères ils seront plus libres pour en arbitrer la portée. Nul doute qu'ils ne tombent d'accord pour rendre hommage à la bonne foi de tous ses dirigeants, à quelque groupe qu'ils appartiennent, car tous nos camarades ont le culte fervent de leur seconde famille : l'Union Sportive Dacquoise.

Ce qu'il importe de ne pas passer sous silence c'est la brutalité d'une décision récente qui a chassé pour longtemps l'Union Sportive Dacquoise des terrains qu'elle avait si victorieusement foulés. Décision d'autant plus regrettable qu'elle fut prise hâtivement, à la suite de rapports tendancieux, non vérifiés, provoqués par les hurlements d'une foule injuste. Notre équipe première fut frappée d'exclusion, sans avoir été entendue. Sans doute appel fut interjeté de cette extraordinaire sentence, mais, en présentant notre défense, devant la Cour martiale de la Rue des Petits-Champs, nous eûmes l'impression de l'inutilité de notre effort.

Quel courage il eût fallu à nos juges pour se déjuger. Ils confirmèrent leur verdict. Nous le regrettons !

Je ne voudrais rien exagérer, parce qu'il faut en tout garder le sens de la mesure, mais n'est-ce pas le cas de rappeler ici que tout notre droit pénal se fonde sur la garantie due aux prévenus tenus pour innocents jusqu'à démonstration, après débat contradictoire, de leur culpabilité ? Pourquoi, en matière de rugby, condamne-t-on les joueurs sans avoir entendu leurs explications ?

La Commission de discipline de la Fédération de Rugbgy s'honorerait en prenant l'initiative de l'abrogation de son règlement.

La nouvelle réglementation tiendrait dans trois lignes. « Article unique » : Désormais, aucune sanction ne pourra être prise contre les joueurs ou les équipes sans une enquête contradictoire et avant d'avoir entendu les moyens de défense de la partie incriminée.

Les sportifs demandent énergiquement cette réforme.

Je place leur vœu sous le haut patronage des « Landes ».

HENRY LARTIGAU

L'œuvre de J.-B. Grateloup

Nous rappelons à nos lecteurs que « Les Landes » ont décidé de réunir en un volume luxueusement édité par les Etablissements Madim, l'œuvre complet de l'illustre graveur dacquois J.-B. Grateloup.

Ce splendide ouvrage sera enrichi d'une série d'études dues à des érudits et à des critiques autorisés.

Le tirage est strictement limité. Chaque exemplaire sera numéroté et signé par l'éditeur. Les exemplaires de grand luxe seront imprimés au nom du souscripteur.

Le tirage comprendra :

200 ex. sur beau papier à 35 fr. l'ex.

50 ex. sur papier de grand luxe avec double tirage des planches à 100 fr. l'ex.

La souscription sera close dans un très bref délai.



Les évènements importants et les autres !

SAMEDI. — Notre cher président Pierre Benoit est parti pour l'Ile Maurice. Y trouvera-t-il une auberge qui vaudra la peine que nous organisions là-bas un prochain déjeuner des « Amitiés landaise ? »

DMANCHE. — M. Bonnet, l'éleveur national bien connu vient d'assigner son étalon « Or », devant le conseil des Prud'hommes. Il se plaint que son cheval ne veuille plus assurer ses services auprès de deux vieilles juments « la livre » et le « dollar ».

LUNDI. — Il y a également cette histoire du chimpanzé qui passe actuellement devant le Conseil des Prud'hommes car il n'a rien voulu savoir avec les noix de coco de St-Tropez. Les singes de Voronoff sont plus « taillables » à merci... comme on disait au temps des serfs .

MARDI. — Joséphine Baker donne le départ au Tour de France au petit jour. Un coureur légèrement myope n'aperçoit pas dans le noir la silhouette de la star-ter, et il reste sur la ligne. Il réclame.

MERCREDI. — Devadas Gandhi, le fils du célébre mahatma, vient d'épouser Mlle Rajagopalachasi, qui a immédiatement commencé à jeûner. Son beau-père lui avait offert la ceinture.

JEUDI. — Y aura-t-il une « prise d'armes » pour la remise solennelle des Palmes d'Académie à Mlle Suzanne Castets ? Je demande à en être ! Comme le dit, ou à peu près, Alfred de Musset : « Heureux qui mettra l'accolade aux joues de la Muse landaise. »

VENDREDI. — Economies !... Voici 250.000 fr. pour le voyage de M. Edouard Herriot en Amérique ; 1.500.000 fr. pour la conférence du désarmement à Genève ; 2 millions pour la conférence économique de Londres !... Si encore nous en avions pour notre argent !

Le centenaire de Léon Bonnat

Le Conseil municipal de Bayonne va-t-il réaliser le vœu que nous formulions il y a peu de jours ? On s'en est entretenu au cours de la dernière séance. M. Garat, le distingué maire de Bayonne, préconise la création d'un musée qui recevrait les œuvres très nombreuses déjà que posséde la Ville de Bayonne et qui ne peuvent trouver place au Musée Léon Bonnat. Au cours de ces derniers jours, plusieurs grands artistes bayonnais, Denis Etcheverry, Henri Lo, Pascau ont fait don d'œuvres importantes qui méritent de figurer à une place particulièrement honorable. Une commission a été nommée afin d'étudier la question. Souhaitons qu'on la puisse résoudres heureusement

Ajoutons qu'en même temps qu'on célébrait à Bayonne le centenaire de Léon Bonnat, le nouveau directeur général des Beaux-Arts, M. Emile Bollaërt inaugurait au Musée du Louvre une salle consacrée à l'exposition de cinquante cinq dessins de maîtres offerts par le célèbre peintre bayonnais à nos collections nationales. « Cadeau royal, dit M. Thiébault-Sisson dans « Le Temps » si l'on songe qu'il y a 23 dessins de Rembrandt dans le nombre et que parmi les 32 autres on trouve des pièces admirables dues à la main nerveuse de Michel-Ange ou à la pénétrante observation d'Albert Dürer et de Jean-Dominique Ingres. Ces 55 pièces, en vente publique, dépasseraient deux millions ».

chronique régionale



AIRE-SUR-L'ADOUR

Les Hirondelles aturines. — Les « Hirondelles aturines » ont fait, il y a peu de jours, une intéressante excursion dans les Landes. Après avoir visité Dax, sa Fontaine-Chaude et l'Atrium, elles sont parties pour Seignosse et de la pour Hossegor. Le retour s'est effectué par Dax, où nos jeune Aturines ont pu applaudir au passage du cortège romain.

Les Hirondelles aturines préparent une fête de bienfaisance qui aura lieu le 9 juillet dans le parc de la mairie.

ARGELOS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a voté un crédit de 1.500 francs pour la réfection d'un chemin dans la vallée du Luy.

Le compte administratif 1932, les budgets : additionnel 1933 et primitif 1934, du Bureau de bienfaisance sont ensuite approuvés.

AUREILHAN

Le chien écossais du duc de Westminster. — Le duc de Westminster, on le sait, est un des hôtes fidèles de notre commune où il réside chaque année pendant quelques semaines. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il possédait, et possède peut-être encore, un vieux chien écossais, auquel il tenait beaucoup. Mais le malheureux animal était si vieux « qu'il traînait son arrière-train », d'après ce que nous dit le célèbre inventeur de la greffe glandulaire, le Dr Serge Voronoff, dans son nouveau livre « Les Sources de la Vie ». (Fasquelle, éditeurs). Le Dr Voronoff s'est intéressé à la pauvre bête et il l'a greffée. « Après la greffe, raconte-t-il, je l'ai gardé six semaines dans mon laboratoire ; lorsqu'on est venu le chercher, il faisait de tels bonds de joie qu'on était émerveillé de voir le changement que la greffe avait opéré sur cet animal, naguère si abattu et à présent plein de vie, de vigueur et qui avait retrouvé le jeu de ses muscles et des ses articulations. »

BOURRIOT-BERGONCE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Sourbès, maire.

Après avoir entendu la lecture du compte administratif, le Conseil approuve la gestion du maire, puis élabore le budget additionnel de 1933 et le budget primitif de 1934.

Il décide que pendant la période d'été, et afin d'effectuer quelques compressions de dépenses l'éclairage public ne fonctionnera que de 21 à 23 heures.

Il est décidé, enfin que pour faciliter l'écoulement des produits de la ferme, un marché sera créé le dimanche matin au quartier de la Gare, les premier et troisième dimanches de chaque mois, de 7 heures à midi.

BROCAS-LES-FORGES

TABLEOU DE LA HESTE DE ST YAN
LOUS UN, DUS ET TRES DE JUILLET

DICHAPTE SE : Aous pets dous canouns, lou Bénédit hara drangu las cloches, grane ringade a trabès lou bourg, dap candélayres é le Musique.

DIMENCHE MATIN : Las hémnes aoutour dou toupins, lous omis a tira, gousta lou bin, lous drolles et lous cans én trabès dou camin.

Après le mésse et lou préche dé Moussu Curé :
a Miey yourn : **HARTERES ATAOULADES**

A 3 hores, **COURSE A LAS BAQUES** aou Bousquetoun. Troupet et homis d'ou Lafitte d'Eouze.

Lou sé touts aou Pesqué, à le **GRANE HESTE DE NOUEYT SUS L'AYGUE**
Aqueste anade qu'y beyran : Lou gran Brouchet de l'Estrigoun qui boussét lou traouc dou Moulin et lou famus Guit Marin, mintgeat en saouce aou Boumbezin. E sus le place de la Mairie et aou froutoun, danséran, espiran las tirelires, chibaous de boys é mindgesos.

Lou **DILUNS**, dé matin, couméncéra
LA FEYRE AOUS MARRIS E AOUS MOUTOUNS
A 8 hores : **LA COURSE DOUS CHIBAOUS** (Atélats)

A Mijourn : Bouytéran lou hour, lous toupins, las padères, las tourtières é coutchiquéran las couzinères. Lou béspe, sus la route **UE BERE COURSE DE BECYCLETTES**. Lou sé, sé finira la héste pér un **GRAND BAL** de toute la youénesse de Brocas.

LOU DIMARCS matin, la heste finide, haran courre à lé lhébade, lou Médecin aous épeutchits, lou Curé aous camousits, lou Brigadié aous esbarrits, lou Bénédit aous éntéquats, l'Escloupé aous maou caousats é lou Moulié aous énséquats.

Héyt et coumbiénut à l'hore dou sou, lou bin de Yun Mil naou cén trénte très.

CAPBRETON

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni jeudi pour examiner les comptes de gestion et le budget municipal.

Des comptes de gestion présentés par le Dr Junqua maire, il ressort qu'en 1932, les recettes de la commune ont atteint 1.031.794 fr. Dans ce total sont compris les 600.000 fr. provenant de l'emprunt contracté au cours de l'année.

Les dépenses se montent à 963.060 fr. En tenant compte du reliquat de l'exercice précédent 113.760 fr.) l'excédent de recettes s'élève à 182.494 fr.

Les dépenses comprennent les sommes provenant de l'emprunt affectées au fonctionnement de l'atelier de chômage (130.794 fr.) et à l'exécution des grands travaux : enpierrement des routes, réparations de l'église, agrandissement du cimetière, etc.

La compression des dépenses a permi l'annulation, faute d'emploi, de 80.000 fr. de crédits.

Le budget additionnel de 1933 prévoit un total de 432.933 fr. de recettes et 416.363 fr. de dépenses ; soit un excédent de recettes de 16.569 fr.

Enfin le budget primitif de 1934 s'équilibre avec un léger excédent, les recettes prévues se montent à 470.454 fr. et les dépenses à 469. 868 fr.

Il y a lieu de noter l'effort considérable qui a été fait en vue de diminuer les charges des contribuables capbretonnais. Grâce à l'intervention de la municipalité, les cotes du loyer matriciel ont été diminuées dans d'importantes proportions. L'allègement qui en résulte atteint de 55 à 60.000 fr.

Cet effort se poursuivra en 1934. Au budget primitif, 56 centimes ont été supprimés. Il en résultera, pour les contribuables, une diminution de charges de 40.389 fr.

Pourtant, la commune doit faire face à des dépenses élevées : 157.000 fr. sont prévus pour la voirie ; près de 70.000 pour l'assistance ; 35.000 fr. pour l'éclairage public ; 22.000 fr. pour les contributions sur biens et revenus communaux ; 20.000 fr. pour l'instruction publique, etc.

Et, d'autre part, Capbreton est atteint, lui aussi, par la crise économique. La vente de la résine qui, en 1930, avait produit plus de 98.000 fr., n'a donné en 1932 que 41.890 fr. (au lieu de 70.000 prévus). Le produit de la vente du liège est tombé de 16.500 fr. en 1930 à 5.600 fr. en 1932. Quant aux bois, nul n'ignore les cours dérisoires qu'ils obtiennent en ces derniers mois.

Après avoir approuvé ces comptes et budgets, le Conseil est appelé à examiner quelques autre questions. Connaissance lui est donnée d'une lettre par laquelle le maire de Soorts expose qu'un projet de construction d'égouts à Hossegor a été établi. L'ingénieur chargé d'établir ce projet propose le déversement des eaux usées dans le canal de Capbreton. Cette proposition soulève un tollé général et, se refusant à l'examiner plus avant, le Conseil déclare la rejeter sans réserves.

Victor Félix.

Le prix Osiris. — Une compétition bien inattendue faisait craindre que l'illustre historien des Gaules, notre voisin et ami Camille Jullian, de l'Académie française, qui est un des familiers de notre plage, où il vient chaque année voir son ami le professeur Bourcier, ne reçut pas le prix Osiris (100.000 fr.) pour lequel il avait été désigné : un concurrent redoutable, le maréchal Lyautey, se dressait contre lui.

Mais on annonce que tout s'arrange : Il y a deux prix Osiris à décerner cette année. Camille Jullian obtiendra celui auquel sa monumentale « Histoire des Gaules » lui donne tant de droits. Et le maréchal Lyautey aura également le sien.

Succès universitaire. — Tous les capbretonnais se réjouiront du beau succès que vient d'obtenir Mlle Denise Valdeyron aux examens du baccalauréat dont elle vient de passer brillamment les épreuves écrites. On sait que Mlle Denise Valdeyron est la petite fille de notre excellent ami et voisin Jean Duboscq, l'auteur de « Rimalhotes » et fille de notre dévoué collaborateur, M. E. Valdeyron.

Nous prions cette charmante jeune fille de recevoir toutes nos félicitations.

CAZERES-SUR-ADOUR

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, réuni en session ordinaire, a approuvé les budgets du bureau de bienfaisance ont été adoptés.

Il a de même approuvé les propositions de budgets communaux présentés par le maire.

DAX

La Foire-Exposition. — A peine terminées les fêtes de la Pentecôte, on prépare activement à Dax la Foire-exposition qui parait promise à un très vif succès et qui aura lieu du 13 au 30 août. Dans tous les cas, M. Abel Guichemerre, organisateur et commissaire général, a déjà édifié sur les places Saint-Pierre les premiers bâtiments de cette manifestaion.

Exposition canine de Dax. — L'Exposition Canine organisée dimanche aux Arènes a réuni 270 animaux.

Parmi les notabilités présentes, citons : MM. A. de Gardilanne, président ; de Monredon, vice-président ; docteur Marty, médecin-vétérinaire, secrétaire général ; L. Dufourcet, trésorier ; plusieurs membres du comité ; Prunetti, premier adjoint au maire ; de Luze, président, et Duboscq, vice-président, tous deux de la Société canine de Guyenne et Gascogne ; E. Roullet, rédacteur au journal parisien « L'Eleveur », ainsi que les juges suivants : MM. Marcel Pezet, Chatelain, Sénac-Lagrange, L. Duboé et Lamaignère.

Le Dr Marty, vétérinaire qui a été le principal organisateur de cette intéressante manifestation a droit à toutes les félicitations.

Le Square de la Gare. — C'est avec grand raison que notre excellent confrère Gaston Duboscq demande dans « La Petite Gironde » un aménagement plus heureux du square qui est voisin de la gare. Souhaitons également que la grande place qui se trouve devant la gare soit ornée d'une pelouse, de quelques arbres et de quelques fleurs. Cette pelouse, en obligeant les automobiles à faire un circuit méthodique pour prendre les voyageurs à l'arrivée, aurait pour double avantage d'embellir cette place et d'y mettre de l'ordre.

Au Congrès des Architectes. — Le Congrès des architectes de province qui vient de se réunir à Bordeaux a décerné à M. Marsan, entrepreneur de menuiserie, un diplôme avec médaille d'argent grand module. M. Marsan avait été désigné par le Syndicat des entrepreneurs de Dax à l'attention du Congrès des architectes.

M. Joseph Claverie, contremaître à la maison Marsan, a reçu également un diplôme et une médaille d'argent pour ses qualités professionnelles et l'attachement que démontrent 47 années de travail dans le même atelier.

M. Daraignez, contremaître peintre chez M. Harismendy, où il accomplit fidèlement sa tâche depuis 34 ans, obtient à son tour la médaille d'argent et le diplôme bien mérités.

Dans la magistrature. — M. Pierre Batsère, juge d'instruction, vient d'être élevé sur place àla deuxième classe de son grade. Il reçoit ainsi la récompense que lui mérite son caractère et sa haute indépendance professionnelle. Nous le félicitons avec d'autant plus d'empressement que M. Pierre Batsère devient définitivement un des nôtres. On annonce en effet son prochain mariage avec Mlle Marie-Jeanne Maque, fille de Mme et de M. Albert Maque, avoué de notre ville.

A l'Ecole primaire supérieure. — M. Lapassade, directeur de l'école primaire supérieure de notre ville, est promu au cadre supérieur (choix). Nous le prions de recevoir nos chaleureuses félicitations.

Succès universitaire. — On sera heureux d'apprendre à Dax que le jeune Labeyrie, fils de notre excellent ami Jules Labeyrie, conseiller municipal, vient de passer brillamment à Bayonne les examens d'admissibilité pour le baccalauréat.

Le Gala de l'U. S. Dacquoise. — C'est ce soir 1er juillet qu'aura lieu à 22 heures précises, dans les salons de l'Atrium Casino, magnifiquement et sportivement décorés, le grand bal de l'Union Sportive Dacquoise.

Nos athlètes se retrouveront au milieu d'une foule la confiance sympathique que leurs amis n'ont pamais songé à leur retirer.

Les travaux de Lanot. — Le jeudn 20 juillet, à 14 heures, il sera procédé, à l'hôtel de ville de Dax, à l'adjudication en six lots des travaux ci-après de construction du « Lanot ». (2e tranche) :

1er Lot. — Plâtrerie, 140.872 fr. 11. Cautionnement, 5.000 fr.

2e Lot. — Carrelages, revêtements, escaliers en pierre, 318.588 fr. 23. Cautionnement, 10.000 fr.

3e Lot. — Parquets en bois et escaliers, 45.235fr. 20. Cautionnement, 1.500 fr.

4e Lot. — Menuiserie, quincaillerie, 232.582 fr. 46. Cautionnement, 8.000 fr.

5e Lot. — Peinture et vitrerie, 176.020 francs 76. Cautionnement, 6.000 fr.

6e Lot. — Canalisations, 36,362 fr. 50. Cautionnement, 1.200 fr.

Les pièces du projet sont tenues à la disposition des intéressés les heures et jours ouvrables au bureau de l'Hôpital-Hospice.

Nécrologie. — Un deuil cruel vient d'atteindre notre distingué confrère, M. Elie Bensimon, correspondant dacquois du journal « La France ». Sa belle mère, Mme Bensain est morte subitement à Blida (Algérie). Nous prions Mme et M. Bensimon de recevoir nos bien vives condoléances.

GRENADE-SUR-L'ADOUR

Comice agricole. — Le Comice agricole de Grenade-sur-l'Adour a obtenu un plein succès.

Autour de M. Robert Kahn, délégué du préfet des Landes, avaient pris place MM. Duhon, député ; Labarbe, conseiller général, et de Laurens-Castelet, conseiller d'arrondissement ; Brousse, maire de Villeneuve ; Audidier, directeur des Services agricoles du département.

MM. Labarbe, président du Comice agricole, de Laurens-Castelet, président du Syndicat d'élevage et de la Fédération des Syndicats d'élevage de la race bovine bazadaise, Audidier, Dubon et Robert Kahn, ont pris successivement la parole. Il a été procédé ensuite à la distribution de 8.000 fr. de récompenses diverses.

HAGETMAU

Son histoire. — Vers la fin du Xe siècle ou commencement du XIe, les Bénédictins durent construire une église moins importante, mais tout aussi remarquable que celle de St-Sever, à Hagetmau, sur le tombeau de saint Gérons, compagnon et ami du saint patron du Cap de Gascogne.

D'après les monuments historiques de l'époque les sept missionnaires aquitains, Sever, Girons, Justin, Clair, Polycarpe, Jean et Babile, auraient apparu dans la Novempopulanie vers le milieu du IVe siècle.

Girons fut adjoint dans sa mission à Sever par le pape Libère :

« Animadverte Geronti et esta adjuter Severi » (D. du Buisson).

Le sol aquitain ayant déjà été inondé du sang des martyrs, Sever et Girons se dirigent vers les Pyrénées.

La capitale des Sociates avait déjà ouvert ses portes aux troupes romaines. Crassus s'était enfoncé dans le pays menant ses cohortes victorieuses à la conquête des régions aduriennes. Les deux apôtres compagnons évangélisaient donc le pays avoisinant le Palestion romain qui est aujourd'hui Morlanne. Et « Marca » rapporte que les mémoires de la Gascogne témoignent que vers l'an 406, Sever et Girons furent tués par les Vandales et souffrirent le martyre dans le territoire de la cité d'Aire, aux lieux qui sont honorés aujourd'hui de leur nom : l'un en la ville de St-Sever ; l'autre au bourg de St-Girons (quartier de Hagetmau).

Le corps de saint Girons fut recueilli par des disciples fidèles et dévoués et déposé dans un tombeau honorable à l'endroit même où il avait rougi la terre (Marca). L'histoire et la tradition nous montrent Charlemagne bâtissant

L'ŒUVRE DE J.-B. GRATELOUP

Bulletin de Souscription

Le soussigné .... déclare souscrire à un exemplaire
sur (1) (beau papier .... à 35 fr.
(papier de grand luxe avec double tirage des planches .... à 100 fr.
de l'Œuvre de J.-B. Grateloup que préparent les Etablissements Madim.
Signature
et adresse ....
....

(1) Biffer la mention inutilisée.

Détacher le présent bulletin de souscription et l'envoyer signé à M. Mathias Morhardt,rédacteur en chef du journal « Les Landes », chalet Yayi, avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

Chronique régionale

(Suite)

le premier un monument sérieux, à l'apôtre de la Chalosse vers 778.

Le passage des Normands détruisit ce sanctuaire vers 845.

Il fut reconstruit au XIe siècle par les Bénédictins, sans doute.

D'après les ruines qui témoignent encore de son plan et de sa beauté primitive, une vraie basilique en forme de croix s'éleva à la mémoire de saint Girons à Hagetmau.

Les restes que les constructeurs du XVe et XVIe siècle voulurent bien conserver et que la « dévastation huguenote » ne put point démolir, nous montrent que cette construction avait une ressemblance frappante avec la basilique de Sainte-Quitterie à Aire.

Il ne reste plus de cette dernière qu'une des plus belles cryptes que l'on connaisse, dont la voûte est supportée par des colonnes épaisses, ornées « d'énormes chapiteaux » dont il serait trop long de donner une description détaillée et qui ont fait l'objet de savantes études communiquées à la Société de Borda (1889-1890), par M. l'abbé Meyranx.

(à suivre) Louis Dufourcet

HOSSEGOR

Le Congrès de la Pâtisserie. — On annonce qu'un vaste Congrès de la Pâtisserie se réunira à Bayonne du 3 au 7 juillet. La chose ne surprendra les habitués des arceaux de la rue du Port-Neuf !... La pâtisserie mieux peut-être encore que la baïonnette est bayonnaise. On sera nombreux à la fêter pendant ces jours de congrès !

Mais les Pâtissiers de France sont aussi des artistes et des touristes. Ils visiteront le Musée Léon Bonnat. Ils visiteront le Musée basque. Et ils visiteront Hossegor, où ils arriveront mardi à 16 h. 45 et où ils seront reçus par la Municipalité et par le Syndicat d'Initiative d'Hossegor. Ils assisteront en suite à une grande partie de Pelote Basque à yoko-garbi jouée par les as du pays, et organisée par l'impresario basque notre confrère M. Ingres, qu'il ne faut pas confondre avec le peintre du même nom.

Rallye Paris-Hossegor. — L'Automobile-Club Landes-Côte d'Argent nous informe officiellement que le Rallye Paris-Hossegor, qui devait se disputer du 10 au 14 juillet prochain, est annulé.

Fête du 14 juillet. — A l'occasion de la Fête nationale, les électeurs de la commune sont invités à assister au banquet qui aura lieu le 14 juillet.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juillet, au plus tard, au secrétariat de la mairie.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme veuve Anna Péré née Genèze. Elle était la mère et la belle-mère de nos excellents amis Mme et M. Nagouas, instituteurs à Hossegor, à qui nous adressons l'expression de nos vives condoléances.

LABENNE-OCEAN

Labenne-Océan. — Par délibération en date du 23 février, le Conseil municipal de Labenne a demandé que cette commune porte désormais le nom de Labenne-Océan. Il a confirmé sa décision par une nouvelle délibération en du 12 mars 1933.

Au cours de sa dernière session, le Conseil général a donné un avis favorable à cette nouvelle dénomination.

LALUQUE

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul Poueységur, contremaître à l'usine des Grandes Tuileries des Landes, qui vient de succomber, à l'âge de 57 ans.

MEES

Palmes académiques. — Mlle Suzanne Castets vient de recevoir les insignes d'officier d'Académie. La folkloriste éminente de l'Académie gasconne, vice-présidente des Amitiés landaises, est une de nos plus chères gloires landaises. Nous la prions d'agréer nos bien affectueuses félicitations.

MEZOS

Conseil municipal. — Le Conseil a examiné et approuvé le compte administratif du maire et le compte de gestion du receveur municipal, qui se soldent, l'un et l'autre, par un excédent de recettes de 283.746 fr. 76. Il dresse : 1. Le budget additionnel de 1933 (recettes, 338.394 fr. 77 : dépenses, 338394 fr. 77) : 2. le budget primitif de 1934 (recettes, 130.854 fr. 94 : balance pour des dépenses équivalentes) : 3. le buget additionnel de 1933 du service vicinal (recettes, 15.511 francs 05) et le budget primitif de 1934 (recettes, 42.943 fr.), qui se balancent également par des dépenses du même ordre.

Le Conseil approuve également le compte administratif du bureau de bienfaisance qui se solde par un excédent de recettes de 66 fr. 12 et dresse le budget additionnel de 1933 (recettes, 6.903 francs 08 et le budget primitif de 1934 (recettes, 4.075 fr.), pour une somme équivalente en dépenses.

Le Conseil a autorisé le maire à signer le marché de gré à gré pour la fourniture des matériaux destinés à la réfection de la rue des Ecoles.

MIMIZAN

Visite aux Papeteries de la Gascogne. — Les élèves de 3e et 4e année de l'Ecole pratique d'Aire-sur-Adour ont visité sous la conduite de M. Fraisse, directeur de l'Ecole ; de MM. Caillet chef des travaux ; Dufrêne, Lescure, Pontier, professeurs techniques-adjoints d'atelier, les Papeteries de Gascogne.

M. Monnet, directeur de l'usine, et plusieurs ingénieurs ont expliqué à nos jeunes élèves le mécanisme de la fabrication du papier kraft de bois de pin.

Après la visite, qui a très vivement intéressé ces jeunes gens, un déjeuner réunissait à l'hôtel de la Forêt de Mimizan-Plage, autour de M. Cadilhon, administrateur délégué des Papeteries et membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique, les maîtres, les élèves et les ingénieurs de l'usine.

Ouverture du Casino. — Le Cinéma installé dans la salle des fêtes et spectacles du Casino, spécialement aménagée à cet effet va ouvrir ses portes. L'acoustique est parfaite et les fauteils confortables.

La cabine de l'opérateur, entièrement construite en matériaux incombustibles, est placée en dehors de la salle, suivant les derniers règlements. L'installation fixe des appareils de qualité sera desservie par un technicien qualifié.

La soirée d'inauguration aura lieu ce soir, à 20 h. 30, avec le programme suivant : « La Croix du Sud », aventure mystérieuse ; « Anny chauffeur », et les actualités Pathé-Natan.

Pendant les entr'actes, le jazz du Casino se fera entendre et distraira les nombreux spectateurs qui assisteront à cette brillante première.

Eaux et forêts. — M. Guy Hervé, garde des eaux et forêts à Le Noyer, (Hautes-Alpes), est nommé dans les mêmes fonctions au poste du Lamachs, dépendant de la brigade de Sainte-Eulalie.

M. Guy Hervé, est le fils du cympathique garde forestier au poste de La Malloueyre.

MONT-DE-MARSAN

L'éclairage électrique des Arènes. — Les travaux de reconstruction des amphithéâtres montois prévus au devis qui a servi de base à l'adjudication du 10 février ont été reçus le 26 juin et les épreuves ayant trait à la résistance ont eu lieu le même jour. L'expérience a été concluante.

Les nouvelles arènes vont être maintenant équipées électriquement en vue de leur éclairage ultra-moderne.

Seize réflecteurs de 2.000 bougies seront placés à 10 mètres de hauteur et fixés sous le bord de la toiture. Les arènes étant couvertes sur tout leur pourtour les seize réflecteurs formeront une magnifique couronne de lumière.

Pour la Pouponnière. — Le public montois aura la satisfaction d'assister ce soir à une véritable soirée de gala, au profit de la Pouponnière. Mlles Suzanne Castets, M. Frédéric de Rivière et la fanfare de Saint-Médard figurent au programme. On jouera « La Farce du Cuvier », comédie du XVe siècle arrangée en vers modernes ; « l'Escargot », comédie presque locale où triomphe, avec ses partenaires, l'inénarrable comique Durou.

Au Lycée Victor-Duruy. — La distribution solennelle des prix au lycée Victor-Duruy a été fixée au jeudi 13 juillet.

La cérémonie sera présidée par M. Camille Vernet, préfet des Landes, et le discours d'usage sera prononcé par M. Cazes, professeur de mathématiques.

Selon la tradition, l'Association des anciens élèves du lycée tiendra son assemblée générale annuelle le jour de la distribution des prix et le banquet suivra.

A l'Académie des Beaux-Arts. — On apprendra avec un vif plaisir que l'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 10 juin, a décerné, sur la fondation Louis Bernier, un prix de 1.000 francs à M. Michel Le Grand, le sympathique et érudit archiviste des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, pour son ouvrage sur « Reims » paru l'année dernière aux éditions Arthaud, à Grenoble.

M. Michel Le Grand vient d'autre part de publier dans la collection des « Villes du Sud-Ouest » de l'éditeur D. Chabas, un très remarquable volume sur « Saint-Sever » dont nous rendrons compte un jour prochain.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré dans la fabrique de produits d'entretien dérivés du Pin, appartenant à M. Raoul Bézint.

Les matières inflammables avaient formé un brasier ardent, contre lequel ils étaient dans l'impossibilité de lutter ; mais ils purent protéger et dégager le magasin des marchandises qui est attenant à la maison d'habitation.

Grâce à eux l'immeuble principal, qui a conservé le type de la vieille maison landaise, a été épargné par le sinistre.

On remarquait parmi les personnalités présentes : M. Vernet, préfet des Landes ; son chef de cabinet, M. Robert Kuhn ; M. Malihos, secrétaire général ; le général Delpuy ; le colonel Meségué ; le commandant Chauffel ;

M. Goubier, procureur de la République ; M. Reynal, substitut ; M. Caudron, capitaine de gendarmerie ; M. Jean Larrieu, maire, et ses adjoints ; M. Prigent, inspecteur d'académie, etc.

Etat civil. — Naissances : Pierrette Chabaud ; Jean Cazade ; Jeannine Cazade, Jacques Ducos, Charles Dupouy, Claude Bartenne, Jacqueline Vignolles, Charlotte Pot, Yvette Goutaille.

Mariages : André Lacoste et Maria Darrieux ; Louis Le Rigoleur et Marguerite Vevaud.

Décès : Pierrette Areilles, 2 mois ; Marcel Blancard, 48 ans ; Jeanne-Marie épouse Martin, 59 ans ; Jeanne Bernos, 23 ans ; Noéline-Marie Bergel, épouse Chassagne, 46 ans ; Louis Lesbarrère, 29 ans.

MOUSCARDES

La Bibliothèque de l'Ecole publique. — On ne lira pas sans plaisir les renseignements qui suivent sur la Bibliothèque de l'Ecole publique.

Cette bibliothèque fut formée en 1863, sous l'administration de Vincent Lavielle, maire, et de M. Duvigneau, instituteur. D'après un inventaire, 86 livres furent achetés et coûtèrent 45 francs.

Le 15 mai 1896, une Association d'anciens élèves se forma pour la création d'une bibliothèque populaire, annexe de la bibliothèque scolaire et destinée à faciliter, à chaque lecteur, les moyens de compléter son instruction.

Les divers statuts nous disent que cette Association se composait de membres fondateurs, de membres honoraires et de membres participants. Les lecteurs ne faisant pas partie de l'Association devaient verser, au profit de la bibliothèque, une somme variant de cinq à vingt-cinq centimes par volume prêté.

Suivaient les signatures des membres de la commission d'administration : MM. Paul Daubagna, président ; Duprat, secrétaire-trésorier ; Jules Chibas, Henri Lafargue, Louis Ducasse, membres participants.

Le 11 octobre 1898, par souscription, et en 1902, par concession du ministère, le nombre de livres augmenta, et 106 volumes furent inscrits. Le départ du regretté instituteur, M. Duprat, et les changements successifs d'instituteurs désorganisèrent notre bibliothèque scolaire. Même des livres prêtés ne furent jamais rendus comme l'atteste le registre des prêts.

Le Conseil municipal de Mouscardès, sur l'initiative de son maire, M. Péhau, se propose, dans un avenir très prochain, de réorganiser cette bibliothèque pour le développement de laquelle la municipalité prévoit des crédits appréciables.

MORCENX

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Saint-Jours, maire.

Il a adopté les comptes administratifs qui fixent les recettes à 436.379 fr. 61 et les dépenses, à 320.378 fr. 93 d'où excédent de 116.000 fr. 68.

Les recettes du budget supplémensont évaluées à 501.160 fr. 26, les dépenses à 500.719 fr. 31 ; excédent, 450 fr. 95.

Les recettes du budget primitif s'élèvent à 195.260 fr. 62, et les dépenses, à 195.184 fr. 08 ; excédent, 16 fr. 54.

Les recettes du bureau de bienfaisance s'élèvent à 7.516 fr. 91, les dépenses, 7.500 fr.; excédent 16 fr. 91.

PEY

Société écolière forestière. — La création à Pey, d'une Société écolière forestière vient d'être décidée sur l'initiative de M. Vielle, maire de Pey.

PEYREHORADE

Alevinage. — Le président de la Gaule Aspremontoise a procédé au déversement de 4.000 alevins de truites « arc-en-ciel », en provenance de l'établissement national d'Oloron.

L'immersion a eu lieu sur la rive gauche du Gave, à deux kilomètres en aval du pont de Peyrehorade.

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a approuvé les comptes de comutes de gestion du maire, les compte présente un excédent de recettes de 151.217 fr. 57, qui sera reporté au budget additionnel de 1933.

SAINT-LAURENT-DES-LANDES

Mariage. — On vient de célébrer le mariage de M. Albert Monzao, membre de la Société horticole, avec Mlle Marthe Salman.

SAINTE-MARIE-DE-GOSSE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal a examiné dans sa dernière réunion la question de l'électrification. Après les explication nécessaires il a été décidé de faire tout le possible auprès de la Compagnie pour qu'elle donne cette lumière tant attendue.

VILLENEUVE-DE-MARSAN

Dans l'Enregistrement. — M. Camille Verdier, receveur de l'enregistrement du canton, vient d'être inscrit sur la liste des agents reconnus aptes à l'emploi d'inspecteur.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Lacave, née Dartigue, qui vient de décéder à l'âge de 74 ans, chez sa fille Mme veuve Marthe Dubernet, demeurant à Balizac (Gironde).

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement d'un an au journal « Les Landes » dont le montant est de 24 francs.

Signature :

Date ______________________

Nom : ______________________

Adresse : ______________________
(très lisible)

Prière de joindre à ce bulletin d'abonnement un chèque postal au nom des Etablissements Madim, Bordeaux, N° 197.10.

Imprimerie Madim - Bayonne. Le Gérant : Laurent Cadéac